50e ANNÉE. — N° 17.565

DIRECTION & ADMINISTRATION : 8, rue de Cheverus, BORDEAUX

AGENCE A PARIS : 8, boulevard des Capucines.

LA PUBLICITÉ EST REÇUE aux Bureaux du Journal, à l'Agence Havas à Paris et à Bordeaux

ABONNEMENTS	3 mois	6 mois	1 an
Gironde et Limitrophes.	13f	24f	45f
France et Colonies ...	14f	26f	48f
Etranger	18f	35f	65f

La Petite Gironde

15 c. le numéro

LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE PROVINCE

Le numéro 15 c.

SAMEDI 7 AOUT 1920

SAINT SIXTE

SOLEIL : lever 5h56; coucher 8h19

LUNE : D. Q. le 7; N. L. le 14

LE CONSEIL DE LA LIGUE DES NATIONS

Le désarmement et ses difficultés

Saint-Sébastien, 5 août. — Le moins que l'on puisse dire de la commission consultative permanente militaire des armements qui vient de se mettre en premier contact avec la Société des nations est que la situation européenne n'est pas pour faciliter son rôle. Elle vient peut-être trop tôt dans un monde encore bouleversé. C'est à peine si dans un état à peu près normal de paix elle pourrait rassembler les éléments de ses travaux. Actuellement, tandis que l'incendie de la guerre ravage encore tant de contrées et en met d'autres en péril, décider que telle ou telle nation possédera un nombre déterminé de canons et de fusils, de soldats sous les armes, etc., ne paraît pas d'une commodité extrême.

L'article 8 du pacte de Versailles dit en particulier que les membres de la Société s'engagent à échanger « de la manière la plus franche et la plus complète tous les renseignements relatifs à leurs armements, à leurs programmes militaire, naval, aérien et à la condition des industries susceptibles d'être utilisées pour la guerre. Peut-être une semblable cause rencontre-t-elle un obstacle dans le fait que justement les experts militaires, navins ou aviateurs sont tous, au contraire, liés par le secret professionnel; mais ceci n'est qu'une objection en passant »

Le même texte traite de l'action du conseil en vue de la réduction des armements nationaux et de son action aussi sur les fabrications privées des munitions. Les réfracteurs du pacte ne se sont pas dissimulé que le problème ainsi posé donnait lieu à de graves répliques, notamment en ce qui concerne la préparation d'un projet effectif de réduction compatible avec la sécurité internationale et la mise en vigueur des obligations internationales. C'est sans doute pour cela qu'ils ont ajouté que « les Etats membres ne sont pas obligés de baser leur action sur ce projet qui sera révisé au moins tous les dix ans ».

Les experts militaires de la commission permanente ont trop l'habitude des questions pratiques pour n'être pas perplexes devant des solutions catégoriques et des chiffres précis. En principe, les différends internationaux sont tranchés par la Société des nations. Tous les conflits s'élevant entre les membres de celle-ci doivent être soumis à l'arbitrage du conseil, qui s'inspire pour cela des décisions d'une cour permanente de justice internationale. Si un Etat associé ne se conforme pas à l'arrêt des arbitres, le conseil lui fait des « recommandations ». Si ces recommandations proposées en conseil sont acceptées à l'unanimité, à exception des parties en litige qui ne peuvent voter, aucun membre n'a le droit de déclarer la guerre à un autre membre qui applique ces recommandations. Si le rapport du conseil n'est pas adopté à l'unanimité, les membres peuvent recourir à la guerre, mais au plutôt trois mois après que l'arrêt a été rendu.

En cas de différend entre deux Etats dont un seulement est membre de la Société et dont aucun ne fait partie de cette dernière, l'Etat ou les Etats étrangers à la Société sont invités à adopter la qualité de membres aux fins de règlement du différend. Si cette invitation est acceptée, les dispositions indiquées plus haut deviennent applicables. Si l'invitation est refusée et si la guerre éclate, tous les membres de la Société sont tenus de rompre toutes relations économiques et financières avec les Etats belligérants considérés comme rebelles et décrétés de rupture de pacte, au même titre que s'ils avaient été membres de la Société. **S'il est nécessaire, on pourra recourir contre eux à la guerre.**

Ainsi, de mesures en mesures propres, au moins théoriquement, à éviter la guerre, la Société des nations en arrive à concevoir que pour l'éviter on la combattre... Il faut la faire ! Dès lors, la limitation des armements se complique d'une foule de raisons contradictoires. C'est la conversation de Panurge :

— Je voudrais bien ne plus verser le sang.

— Désarmez-vous !

— Mais si l'on m'attaque et que je sois sans défense, je serai victime de mon pacifisme !

— Demeurez donc armé.

— Sans doute, mais je voudrais tant donner des preuves de mon esprit de conciliation !

— Désarmez-vous !

— Oui, mais...

Ainsi en pesant le pour et le contre, on armerait sans armer tout en désarmant sans désarmer. Et cependant il ne faut pas désespérer. Il est déjà remarquable que l'idée de limitation des armements soit précisément confiée pour sa réalisation aux soins d'une commission dont les membres ont pour profession d'être armés et de commander des « hommes armés ». Il est encore plus remarquable que ces hommes soient les représentants attitrés de nations qui ne se sont édifiées que sur le succès obligatoire des armes et qui demandent maintenant à la paix prolongée la sécurité de leur existence.

M. Léon Bourgeois a dit avec une grande force que c'est sur la gravité de cette tâche de la réduction des armements que l'on donnera à l'opinion publique la mesure de l'influence que peut exercer la Société des nations : « Ce serait, disait-il, décevoir gravement l'attente des peuples qu'ajourner plus longtemps l'étude de ce problème essentiel. Il paraît difficile d'établir un plan méthodique et de déterminer l'état militaire du monde tant que n'auront pas été réalisées les dispositions du traité touchant le désarmement des empires centraux. L'état trouble de l'Europe centrale augmente encore l'obscurité de la situation, mais il ne s'agit pas de prendre dès maintenant des déterminations définitives; il s'agit de préparer le travail et d'éclairer la route que le conseil aura à parcourir. »

L'adjonction de la commission permanente des armements au conseil des nations est une nouvelle étape accomplie sur cette route. Le but à atteindre est loin encore, mais il est visible et se rapproche.

Emile THOMAS
(IVe République).

La Conférence financière se réunira le 25 septembre

Londres, 5 août. — L'agence Reuter annonce que la conférence financière internationale se réunira Bruxelles le 25 septembre et n'attendra pas que le Conseil suprême soit en mesure de faire connaître le résultat des négociations entre les alliés et l'Allemagne car, outre les questions relatives à l'indemnité allemande, le Conseil suprême a beaucoup d'autre travail à faire.

Les délégués exposeront par écrit la situation financière et économique des divers états, puis la conférence discutera la question des finances publiques, des monnaies, du change, du commerce international. Des propositions seront formulées pour le relèvement du crédit international de façon à faciliter le commerce international et de rendre possible les emprunts internationaux.

Les conclusions de la conférence devront être formulées à temps pour la réunion de l'assemblée de la Société des Nations, qui aura lieu le 15 novembre.

PAS D'ETAT-MAJOR INTERNATIONAL

Paris, 5 août. — La nouvelle de la création d'un état-major international par le Conseil de la Société des nations est inexacte. En réalité il s'agit de la première réunion de la commission de l'armement, où la France est représentée par le général Fayolle et l'amiral Lacaze et qui a pour but, selon l'article 9 du pacte, d'étudier un projet de réduction des armements.

Tragique excursion en mer

Sept noyés

La Rochelle, 6 août. — Hier, un groupe de quatorze personnes était allé excursionner à l'île d'Aix, en bateau à voile. Ils revenaient vers six heures du soir à Chatelaillon; mais le bateau n'ayant pu accoster à cause de l'état de la mer, ils prirent place dans un petit canot du bord, qui, surchargé, chavira. Sept des occupants furent noyés, les autres purent regagner la plage sains et sauf.

Au nombre des victimes, trois femmes et quatre hommes : Mme Pain, rue Marceau, à Issy-les-Moulinaux; Mme Cosnard, surveillante de téléphone, au Mans; Mlle Delarue, 69, rue Réaumur, Paris; M. Marty, 59, rue Dantzig, Paris; Mlle France, marchand, 9, rue Frédéric-Sauton, Paris; M. Massol, employé, 41, rue Guersangt, Paris; M. Lefèvre, employé à Amiens; un matelot, M. Henri Demoncet, de Chatelaillon.

L'abondance des matières nous oblige à remettre à demain la suite de notre intéressant feuilleton :

La Merveilleuse Aventure de Jim Stappleton

LES SECRETS DE LA GUERRE

Alphonse XIII et le Kaiser

Paris, 6 août. — Dans la partie de la conversation tenue par le roi Alphonse XIII, le 2 mars 1917, à notre attaché militaire, reproduite par le « Matin », on a vu hier le roi d'Espagne envisager une négociation pour la paix européenne. Voici comment le souverain la concevait :

« Vous pensez bien, dit Alphonse XIII à l'officier français que je ne me suis pas mis en tête une intervention directe auprès de l'Angleterre ou de l'Allemagne. Je ne me soucie pas de séparer les deux dogues.

» Je pense d'ailleurs que vous connaissez les sentiments que je professe à l'égard de l'empereur d'Allemagne.

» Nous nous regardons de travers depuis douze ans, depuis l'incident de Vigo, qu'on a du vous raconter en le déformant plus ou moins.

» Lorsque j'ai eu dix-huit ans, l'empereur Guillaume m'a nommé colonel d'un de ses régiments. C'est l'usage, et puis il pensait que cela vous embêterait. Quelques mois après il passe à Vigo; je vais le saluer à bord de son bateau après avoir revêtu la simple tenue de jour (feld anzug). Sur les conseils de son attaché militaire, pendant le voyage, je m'exerce tout seul dans mon wagon à faire des saluts bien raides et bien prussiens, de façon à l'impressionner. En arrivant sur le pont, je vois que tout le monde est en grande tenue autour de lui, et je comprends la gaffe que l'on m'a fait faire. Mais ce qu'il y a de plus grave, c'est qu'en arrivant devant lui j'oublie toute ma raideur, tous les petits exercices que je venais de faire, et que j'éclate de rire...

» Il me fait une scène de reproches devant tout son état-major et devant le mien, et vous savez combien j'aime ça. Il me fait remarquer mon sans-gêne, l'incorrection de ma tenue, etc.

» — Quand on vient saluer l'empereur d'Allemagne, on doit prendre la grande tenue. Tu n'aurais pas dû l'oublier.

» — Mais c'est ton attaché militaire qui m'a donné un mauvais renseignement.

» — Comment ? « Ton » attaché militaire ? T'ai-je permis, par hasard, de me tutoyer. Est-ce que je t'ai donné moi-même cette autorisation ?... etc. »

» Et la scène continue sur ce ton.

» Depuis cette époque, il n'y a pas de petites saletés qu'il n'ait essayé de me faire, notamment dans mon premier voyage en Allemagne. Il y a trois semaines, il m'a fait envoyer par mon cousin l'empereur d'Autriche le texte de la Note allemande sur le blocus, deux jours avant qu'elle soit rendue publique. Il me demandait de lui faire connaître mon appréciation personnelle, tout à fait en camarade et en ami. Je me suis borné à lui répondre : « Je » pense que tu es complètement fou. » Huit jours après, mon gouvernement lui envoyait une réponse plus longue et plus étudiée, qu'il n'a pas du goûter plus que la première. Si jamais j'étais chargé de quelque chose, j'agirais directement sur l'empereur et sur les Hongrois.

L'IDEE D'ALPHONSE XIII

» L'empereur Charles n'est pas un aigle, vous savez. Mais il est inutile qu'il le soit. Je l'apprécie comme il convient, parce que les considérations de famille ne m'ont jamais empêché d'appeler les hommes et les choses par leur nom. La cour de Vienne est un fouillis d'intrigues au milieu desquelles le nouvel empereur ne se meut pas facilement. Mais il a de la bonne volonté, et l'on peut l'aider. Je connais sa cour mieux que lui.

» J'ai connu l'ancien archiduc-héritier François-Ferdinand. Il riait sous cape du bon tour qu'il allait jouer à son neveu Charles, l'empereur actuel, en lui substituant la couronne en faveur de son propre fils, qui, vous le savez, ne pouvait hériter. J'ai vu les élévations successives de la duchesse de Hohenberg, que j'avais connue dame d'honneur dans un de ses voyages à Madrid, etc. Par mon oncle, l'archiduc Frédéric, nous sommes au courant de tout. Je soigne depuis quelque temps mes relations avec la cour de Vienne — à toutes fins utiles et sans dévoiler mon but. — J'étudie avec soin la répartition des armées allemandes et autrichiennes sur le front oriental.

» Les Allemands entremêlent une partie de leur armée avec l'armée autrichienne, mais ce mélange n'est pas d'ailleurs inextricable.

» Je m'environne de renseignements, j'étudie la question avec passion. »

L'offre, on le voit, était formelle, on ne peut plus formelle. Mais, avant tout, le roi a un reproche — qui est un éloge — à adresser à la France :

« Dans toute cette aventure, dit-il, j'ai peur que vous autres, Français, vous n'ayez trop de scrupules. Vous pourriez vous apercevoir bientôt que tout le monde commence à s'occuper de ses **petites affaires**.

» Depuis le premier jour de la guerre, l'Allemagne entretient, sinon avec le gouvernement de Pétrograd, du moins avec les milieux dirigeants russes, toute une série d'intrigues qui sont de véritables négociations destinées d'abord à paralyser le pays, ensuite à préparer une paix séparée.

» En ce moment-ci, êtes-vous sûrs que l'Allemagne, l'Autriche et l'Italie n'aient pas entamé une petite conversation ?

» Même dans l'intérieur de l'Allemagne on prépare des **petites affaires**.

» Quel sera l'empereur d'Allemagne au moment où vous aurez à traiter ? Sera-ce un Wittelsbach de Bavière, un Nassau de Wurtemberg ? Un nouvel Electeur de Saxe ? (sic)... Il se peut, en tout cas, que ce ne soit plus un Hohenzollern, si l'Allemagne a quelque chose à y gagner.

» Tout ceci pour vous dire — et je ne parle pas au hasard — qu'il ne faut pas avoir peur de concevoir et d'imaginer si l'on ne veut pas être surpris par les événements. »

Au Reichstag, M. Simons s'explique sur la neutralité allemande

Vote du projet de loi sur le désarmement

Berlin, 5 août. — Le Reichstag a repris jeudi matin la discussion du projet de loi sur le désarmement de la population civile. M. Rosenfeld, indépendant, dit que le projet de loi, sous sa forme actuelle, était une loi d'exception contre la classe ouvrière. M. Simons, ministre des affaires étrangères, a répondu qu'il s'agissait pour l'Allemagne de l'accomplissement d'un devoir international qui ne devait pas être saboté. Il a pressé vivement l'Assemblée de voter le projet de loi.

Parlant ensuite de la neutralité allemande dans la guerre russo-polonaise, il a déclaré :

« Nous devons d'abord observer la neutralité à l'Est, et nous aurons pour cela besoin de nos forces. De plus, il faut envisager le danger que court notre neutralité du côté opposé. Même si cela n'était pas dans ses intentions, l'Entente aurait un intérêt géographique à traverser l'Allemagne pour aller en Pologne. S'il est vrai que l'Entente soit prête à effectuer d'importants transports de troupes à travers l'Allemagne, cela constituera une grave atteinte à la neutralité allemande. Que ces préparatifs aient lieu ou non en territoire occupé, chaque territoire allemand demeure allemand, qu'il soit occupé ou non.

» Nous espérons que pour faire triompher notre point de vue, nous n'aurons pas à user de la force mais seulement de moyens de persuasion. »

La loi sur le désarmement de la population civile a été adoptée en troisième lecture avec cette atténuation qu'un conseil parlementaire sera adjoint au commissaire d'empire. Les indépendants les populistes bavarois et une partie des nationalistes ont voté contre.

EN TURQUIE

Le nouveau cabinet

Constantinople, 6 août. — Un manifeste du nouveau cabinet explique que le précédent gouvernement a démissionné à cause des divergences de vues de ses membres sur l'opportunité d'entrer en négociations avec les rebelles nationalistes.

Le cabinet se propose de rétablir le calme en Anatolie, où les bandes kemalistes n'organisent pas la résistance contre l'avance des troupes grecques, mais se bornent à piller la population.

L'Amnistie générale

Constantinople, 5 août. — Un manifeste du nouveau cabinet décrète l'amnistie générale. Seuls Mustapha-Kemal et les organisateurs du mouvement nationaliste en sont exclus.

EN ARMÉNIE

Les pourparlers de paix entre l'Arménie et les soviets

Constantinople, 5 août. — Le gouvernement de Moscou a décidé l'envoi à Erivan d'une mission destinée à poursuivre les pourparlers de paix commencés entre l'Arménie et la Russie à Moscou et qui n'avaient pas abouti jusqu'ici; cette mission de vingt personnes, dirigée par le communiste Legrand, est arrivée à Tiflis en même temps que Tchitcherine. Elle vient d'adresser au gouvernement d'Erivan une note conciliante concernant l'occupation par les Russes des territoires contestés avec l'Azerbeidjan.

La terreur rouge dans l'Azerbeidjan

Constantinople, 5 août. — Dans l'Azerbeidjan sévit une régime de terreur contre les partisans de l'ancien gouvernement de Bakou. Les exécutions se multiplient. Ces mesures ont pour but de réprimer le mouvement de révolte qui se développe contre les bolcheviks au sein de l'élément ouvrier musulman et russe exaspéré par la désorganisation du pays.

La flotte anglaise va faire le blocus de la Russie

Les Soviets veulent traiter seuls avec la Pologne mais ils sont disposés à respecter son indépendance

Les Polonais vont-ils accepter cette paix séparée ?

Paris, 6 août. — *Les Soviets ne veulent traiter à Londres que de la reconnaissance de leur gouvernement par l'Entente. C'est ce qui ressort de la Note que Tchitcherine a adressée à M. Lloyd George en réponse à la mise en demeure faite au nom de l'Angleterre et de la France. Il est établi ainsi de façon nette que les bolcheviks, par leurs opérations en Pologne, visent surtout à l'intimidation des grandes puissances pour obtenir la reprise des relations officielles.*

Les « Premiers » ont précisé récemment leur attitude à cet égard et l'on sait qu'ils ne donneront satisfaction à Moscou qu'après avoir obtenu les garanties depuis longtemps formulées et dont une des plus discutées par les Soviets est la reconnaissance des dettes du régime tsariste. L'opinion de MM. Millerand et Lloyd George n'est certainement pas modifiée par les succès de l'armée rouge.

Deux questions résument donc maintenant la situation.

La Pologne traitera-t-elle directement avec la Russie ?

Les alliés maintiendront-ils la Conférence de Londres dans le seul but de régler leurs rapports vis-à-vis du gouvernement de la République fédérative des Soviets ?

Si l'on en croit une dépêche de source anglaise, nos alliés de Varsovie céderaient aux exigences russes et s'apprêteraient à entamer à Minsk des pourparlers d'armistice et de paix.

Mais cette nouvelle mérite confirmation, d'autant plus que le discours du chef du cabinet britannique prononcé hier aux Communes laisse entrevoir la possibilité d'une intervention de nos alliés slaves au secours de la Pologne. Tout espoir de résistance ne serait donc pas abandonné.

Pour la seconde question, à savoir si l'Entente acceptera une conférence à Londres — ou ailleurs — pour résoudre le seul problème russe, elle est fonction de la première. Mais peut-être la prochaine déclaration de M. Lloyd George annoncée pour lundi au Parlement britannique nous fixera-t-elle à ce sujet.

Signalons enfin qu'il convient de se tenir en garde contre les nombreuses dépêches de journaux américains notamment, et qui émanent de source allemande — ce qui les rend particulièrement suspectes. Elles répandent depuis quarante-huit heures des nouvelles d'interventions militaires alliées : française et anglaise.

Un nouveau blocus de la Russie

Londres, 6 août. — M. Lloyd George aurait informé Kameneff et Krassine que des ordres ont été donnés aux autorités navales britanniques pour établir un nouveau blocus de la Russie. Le « Daily Chronicle » confirme cette information : l'escadre de la mer du Nord aurait reçu l'ordre d'appareiller pour la Baltique.

Les croiseurs britanniques « Caledon » et « Castor », et les contre-torpilleurs « Wessex » et « Walhalla », qui étaient ici depuis quelque temps, ont appareillé pour la Baltique.

Les Soviets veulent traiter seuls avec la Pologne avant de venir à Londres

Londres, 6 août. — On croit que dans le message de Moscou reçu par M. Kameneff, le gouvernement des Soviets déclare entre autres choses :

1. **Qu'il est disposé à conclure une paix séparée avec la Pologne.**

2. **Qu'il est disposé à reconnaître à la Pologne son indépendance complète et une frontière équitable.**

3. **Que les opérations de l'armée rouge doivent se poursuivre jusqu'à ce que les délégués polonais retournent aux lignes russes avec des pleins pouvoirs pour conclure un armistice et la paix.**

4. **Le gouvernement des Soviets n'a pas l'intention d'exiger des conditions de paix proportionnées au succès des opérations militaires.**

5. **Le gouvernement des soviets est toujours disposé à envoyer des représentants à une conférence qui se tiendrait à Londres et où serait négocié avec les alliés une paix générale.**

Les Soviets insistent, en outre, sur deux points :

1. Qu'une protection complète sera assurée à tous les juifs et à tous les communistes en Pologne.

2. Qu'un libre passage sera accordé aux marchandises allant d'Allemagne en Russie à travers la Pologne.

Les Soviets devront répondre avant lundi

Londres, 5 août. — A une heure avancée de la nuit, on annonce que bien que les termes du radiotélégramme envoyé par Moscou à M. Kemenen ne soient pas considérés comme satisfaisants par le gouvernement britannique, ils ne sont pas néanmoins de nature à justifier la remise immédiate des passeports aux membres de la délégation des Soviets à Londres.

Malgré tout et conformément à la décision prise à la réunion d'aujourd'hui au Conseil des ministres, une note va être adressée au gouvernement des soviets pour l'inviter à faire connaître sa décision avant lundi prochain.

Les Polonais accepteraient de négocier la paix séparée

Varsovie, 4 août (retardée). — Une délégation polonaise munie de pleins pouvoirs pour négocier la paix partira demain pour Minsk. La délégation, dont on ne connaît pas encore la composition, ne pourrait donc entamer de négociations que deux jours après la date fixée par les bolcheviks.

Les bolcheviks ont pris Lomja mais reperdent Erody

Varsovie, 5 août. — Ce soir, on confirme que Lomja est tombé entre les mains des bolcheviks et qu'ils ont même légèrement dépassé cette ville. Ils continuent à progresser dans la région de Brest-Litovsk.

En revanche, ils perdent du terrain au sud où les Polonais ont repris Erody. Les Polonais ont eu quelques succès dans la région de Tarnopol.

Dans la région de Brest-Litovsk, l'armée polonaise procède à un rajustement de son front. C'est la raison qui lui fait céder du terrain à l'adversaire.

La résistance polonaise

Varsovie, 4 août. — La nation est prête à tous les sacrifices. On résistera au besoin sur la Vistule, et Varsovie, dont les remparts ont été remis en état, tiendra jusqu'au bout. Tous les regards sont maintenant tournés vers la France. On a accueilli avec joie la nouvelle de l'affectation d'un certain nombre d'officiers français aux armées polonaises. On espère aussi des expéditions intensives de matériel de guerre, qui fait terriblement défaut. Si munitions, mitrailleuses, tanks, avions, artillerie lourde arrivent enfin d'occident en nombre suffisant, le dernier mot de la guerre est loin d'être dit.

La marche de l'armée rouge

Berlin, 6 août. — Les bolcheviks ont enfoncé le front polonais entre Ostrolenka et Pultusk. Arrivés à Ostrolenka, ils ont franchi le Bug en deux endroits au nord de Bielostock, près de Dobritschne.

Les bolcheviks comptent entrer le 11 août à Varsovie

Londres, 6 août. — Un document daté du 1er août trouvé sur un prisonnier capturé sur le front du nord, contient le passage suivant :

« Continuez à combattre, ne faites pas attention à toutes les rumeurs d'armistice qui circulent. En dépit des efforts de la France et de l'Angleterre, vous ferez votre entrée triomphale à Varsovie le 11 août. »

D'ailleurs, dans un télégramme qui aurait été reçu par Kameneff, Lenine déclare qu'il n'ose pas donner l'ordre de cesser les hostilités par crainte d'une contre-révolution de l'armée rouge, qui ne sera satisfaite que quand elle aura atteint Varsovie, et que la ligne de la Vistule est la seule sur laquelle on puisse compter pour pouvoir arrêter les hostilités.

Le gouvernement français ne songe pas à envoyer des troupes en Pologne

Paris, 6 août. — On a fait courir le bruit ces jours-ci que le gouvernement français songeait à envoyer des troupes en Pologne. Cette nouvelle est inexacte. Les contingents qui seraient nécessaires pour qu'ils eussent une action efficace devraient être importants; leur transport serait fort long, et l'on ne peut risquer l'éventualité de les voir subir un échec et se voir forcés de battre en retraite à travers l'Allemagne.

La France se borne pour l'instant à envoyer à la Pologne de l'argent, des armes et des munitions. Si les circonstances l'obligeaient à faire davantage, M. Millerand n'agirait pas sans consulter les Chambres.

L'Angletrre non plus

Londres, 5 août. — L'Agence Reuter annonce que, contrairement à certaines informations, on n'a pris aucune disposition pour envoyer en Pologne des munitions et du matériel de guerre. Le conseil de l'armement ne s'est pas occupé de la question d'envoyer des troupes. Les deux divisions mentionnées par un journal comme pouvant être immédiatement disponibles ne le sont nullement, car elles devraient être retirées d'un autre front où leur présence est indispensable.

MM. Lloyd George et Millerand se rencontreraient à Boulogne

Londres, 6 août. — Les gouvernements alliés ont décidé de tenir une nouvelle conférence à Boulogne d'ici quelques jours. Des pourparlers ont eu lieu à cet égard entre Londres et Paris depuis plusieurs jours, et l'entrevue fut décidée avant-hier en principe, quoiqu'aucune date n'ait encore été fixée, en raison de la situation critique en Pologne et des sérieuses craintes que suscite l'attitude suspecte du gouvernement des soviets et en particulier ses relations avec les Allemands. Le moment est venu pour les gouvernements alliés de prendre des décisions définitives sur la politique à suivre.

M. Lloyd George adresse un nouvel avertissement aux Soviets et envisage l'intervention tchéco-slovaque

Londres, 5 août. — A la Chambre des Communes, aujourd'hui, M. Lloyd George a fait les déclarations suivantes sur le problème polonais :

« La Chambre se souvient, a dit le premier ministre, que le 29 juillet nous avons envoyé à Moscou une réponse à la proposition des Soviets au sujet d'une conférence à Londres sur laquelle l'accord s'était fait à Boulogne. A ce télégramme, nous n'avons reçu encore aucune réponse. Je dois dire toutefois que nous venons de recevoir une dépêche disant qu'un télégramme était parvenu à M. Kameneff. Ce dernier en donnera probablement communication, mais je ne sais pas quel en est le caractère. Je ne puis donner actuellement aucun autre renseignement.

» Mardi dernier, un message radiotélégraphique de presse a été lancé de Moscou disant que lorsque les deux délégations d'armistice se trouvèrent en présence, les délégués soviétistes déclarèrent que les délégués polonais devaient être munis des pouvoirs nécessaires non seulement pour conclure un armistice, mais aussi pour arrêter les conditions fondamentales de paix et suggérant que ces pouvoirs soient obtenus télégraphiquement. Les délégués polonais décidèrent de rentrer à Varsovie pour soumettre la question au gouvernement polonais.

» Dès la réception de ce message le gouvernement britannique a envoyé immédiatement à M. Tchitcherine le télégramme suivant :

« Aucune réponse n'est encore parvenue » au message envoyé aux autorités soviétistes par le gouvernement britannique et » après consultation avec ses alliés, message qui remonte au 29 juillet dernier et » qui proposait une conférence à Londres » ayant pour objet essentiel le rétablissement de la paix en Europe, et, en premier » lieu, entre la Pologne et la Russie.

» Entre temps, un message radiotélégraphique de presse vient de parvenir émanant de Moscou et disant que la délégation soviétiste d'armistice avait insisté » comme conditions d'armistice pour que » les délégués polonais fussent munis des » pouvoirs nécessaires pour arrêter les conditions fondamentales de paix et pour que » les délégués ne possédant pas ces pouvoirs dussent retourner à Varsovie.

» Le gouvernement des Soviets devrait se » rendre compte que s'il insiste pour que » les conditions de paix soient réglées entre la Pologne et la Russie à l'exclusion » de toute autre puissance, les bases sur lesquelles on se propose de mener les négociations à Londres disparaîtront de ce » fait, et le projet de cette conférence se » sera effondré. De plus, il apparaîtrait » maintenant que l'armée soviétiste est en » train d'avancer loin dans la Pologne ethnographique. »

Répondant à diverses questions, M. Lloyd George déclare que les suggestions sur un changement dans la politique russe comme suite à l'article de M. Churchill préconisant une assistance de l'Allemagne contre les bolcheviks sont dérisoires. M. Lloyd George espère que le renforcement du blocus de la Russie bolcheviste n'est pas nécessaire, mais il doit dépendre de la réponse que la Grande-Bretagne recevra.

« La meilleure garantie, continue M. Lloyd George, pour le gouvernement des Soviets que l'armistice ne servira pas de prétexte au réarmement de la Pologne dans un but offensif serait une entente équitable avec les puissances occidentales qui, seules, sont capables d'armer la Pologne. Si le retard actuel dans les pourparlers d'armistice est saisi par les Soviets comme occasion de continuer leur avance, le gouvernement britannique sera obligé d'en conclure qu'il n'est pas dans les intentions du gouvernement des Soviets de respecter la liberté et l'indépendance de la Pologne et la situation envisagée dans le télégramme du gouvernement britannique à M. Tchitcherine en date du 20 juillet se présentera. »

M. Lloyd George dit que si la réponse de Moscou n'est pas satisfaisante, l'Angleterre usera d'influence sur la Tchéco-Slovaquie et autres pays limitrophes pour qu'un appui nécessaire soit donné à la Pologne.

Répondant à la question de l'entrée d'autres pays dans une nouvelle guerre, M. Lloyd George dit que de permettre le transit des munitions n'est pas nécessairement aller à la guerre.

La Chambre des communes vote le projet de loi relatif à l'Irlande

Londres, 5 août. — Le gouvernement dépose à la Chambre des communes le projet de loi relatif au rétablissement de l'ordre en Irlande.

Avant d'en aborder la discussion immédiate, M. Bonar Law propose, vu l'urgence, d'accélérer par des mesures exceptionnelles de clôture toutes les phases parlementaires du débat et de voter le projet de loi destiné à donner au pouvoir exécutif en Irlande tout le pouvoir dont il a besoin.

« La situation qui existe actuellement en Irlande, dit le ministre, ne peut pas être pire que celle qui existait en 1883. On a pu alors ramener l'Irlande à un état normal. Avec le projet de loi déposé aujourd'hui, avec de la patience et de l'esprit de décision, on aboutira au même résultat qu'en 1883. »

La Chambre approuve le procédé d'accélération demandé par M. Bonar Law et aborde immédiatement la discussion du projet de loi en seconde lecture. M. Asquith propose le rejet en seconde lecture. Il estime que le projet de loi, conçu en termes vagues et dangereusement ambigus, sera inopérant. Il se livre à une critique détaillée du projet de loi et propose l'application à l'Irlande d'un régime analogue à celui des dominions britanniques.

M. Lloyd George risposte, attaquant vivement le discours de M. Asquith et la politique suivie naguère par celui-ci à l'égard de l'Irlande.

M. Lloyd George fait ensuite appel aux gens sensés irlandais. Quant au gouvernement britannique, il a le devoir d'employer tous les moyens pour récompenser les gens qui ne font que leur devoir, qui ont à protéger des existences, à faire respecter l'ordre et la loi, et de faire maintenir en Irlande l'autorité de l'Empire britannique.

La Chambre vote en seconde lecture, par 289 voix contre 71, le projet de loi relatif à l'Irlande.

REVUE DE LA PRESSE

La paix ou la guerre ?

La gravité des événements de Pologne, considérée en elle-même et dans ses retentissements sur les autres nations, cause une impression qui se manifeste dans la presse.

Le **Journal** (Saint-Brice) constate que toutes les sommations des alliés manquent d'effet comminatoire, de même que toutes leurs offres de paix manquent de stricte logique pacifique. Donc :

« En face d'un adversaire qui prouve sa force, on n'annonce pas la guerre, on la fait. On ne commande pas la paix, on la négocie. Tant que les alliés ne se seront pas placés nettement en face de ce dilemme, ils resteront dans un cercle vicieux. Il n'y a pourtant pas de temps à perdre. »

L'**Echo de Paris** estime que le refus brutal de Tchitcherine d'entrer en négociations met M. Lloyd George au pied du mur :

« Le Premier anglais va-t-il agir comme il l'a hier annoncé aux Communes ? Allons-nous assister à une Confédération antibolcheviste ? Est-ce la guerre rallumée dans toute l'Europe orientale ? »

Le **Figaro** (M. Jacques Roujon) :

« M. Lloyd George a pris en main les intérêts de l'Europe dans cette terrible affaire. Il n'a fait jusqu'ici que céder du terrain.

» Les précautions, les réserves, les timidités seraient compréhensibles et même louables si elles aboutissaient à sauver la paix. Elles ont le résultat contraire.

» Attendons lundi, puisque M. Lloyd George n'est pas encore assez renseigné pour agir. Mais dans quarante-huit heures la situation sera plus mauvaise qu'aujourd'hui, et de plus durs efforts seront nécessaires pour la rétablir. »

L'**Eclair** pense :

« Si le sens de la responsabilité n'est pas complètement oblitéré en eux, les négociateurs du traité de Versailles doivent connaître de bien mauvaises nuits, car tout ce qui se passe à l'est de l'Europe découle directement de leurs imprévisions. M. Wilson n'a pu faire ratifier ni le traité de paix, ni le statut de la Société des nations. M. Lloyd George, qui avait juré que l'Allemagne paierait « jusqu'au dernier shilling » et que les coupables seraient châtiés, ne parle plus aujourd'hui que de la ménager. Et quant à M. Clemenceau, débarrassé des soucis du pouvoir, il ne répond à ceux qui se permettent de l'interroger que par cette exclamation dédaigneuse : « Que la France fasse de sa victoire ce qu'elle voudra ! »

« Voici la Russie aux premières loges pour contempler la tragi-comédie de la paix de Versailles, dit le **Rappel** (M. du Mesnil). A bientôt la scène dans la salle. »

L'**Œuvre** (M. Charles Saglio) pronostique :

« C'est une nouvelle guerre qui se prépare, et où il n'y a pas à nous dissimuler que notre pays est menacé d'être entraîné.

» La perspective d'une nouvelle guerre est rendue plus terrible encore par le fait que l'Allemagne a la ferme résolution de s'opposer par les armes aux projets belliqueux des alliés contre la Russie bolcheviste.

» Nous ne croyons pas exagéré de dire que la situation n'est pas moins grave qu'il y a six ans, dans les jours angoissants où s'amassaient en Orient les nuages d'où est sortie la tempête sanglante qui a bouleversé le monde. »

L'**Homme libre** réclame contre les bolcheviks l'emploi de la force, qui vient de faire ses preuves contre Mustapha-Kemal pacha en Turquie :

« Si nous n'intervenons pas sans retard, c'est toute l'Europe centrale qui demain sera en feu. »

Même thèse défendue par Gustave Hervé (la **Victoire**) :

« La question qui se pose n'est pas de savoir s'il nous est agréable d'envoyer en ce moment deux ou trois divisions en Pologne. Les faits posent devant la conscience de chaque Français, à l'heure actuelle, la question suivante : « Que préférez-vous ? Que nous envoyions, ainsi que chacun de nos alliés, deux ou trois » divisions se battre sur la Vistule, ou que » dans quelques mois nous soyons obligés de » faire la mobilisation générale pour envoyer » cent divisions sur le Rhin ? »

Comment ils font disparaître leurs victimes

A propos du crime de Mme Bessarabo, M. Armand Villette, du **Gaulois**, évoque la manière dont les auteurs de crimes retentissants firent disparaître leurs victimes :

« Un des premiers emballeurs de cadavre fut Desrues, empoisonneur célèbre du dix-huitième siècle. Il attira chez lui une dame de La Motte, l'empoisonna, la mit dans une malle, la fit porter au Louvre dans l'atelier d'un sculpteur de ses amis et la descendit dans une cave louée pour la circonstance. Ce Desrues invita ensuite le fils de La Motte, le conduisit à Versailles, lui fit boire le « mauvais chocolat » et l'enterra dans cette ville.

» En 1850, un garçon de magasin, nommé Vion, tua son patron, M. Poirier-Desfontaines, enferma le cadavre dans une caisse et l'expédia au sieur Moreau, destinataire purement fantaisiste, 22, Grand'Rue, à Châteauroux.

» Plus tard, Vion eut de nombreux imitateurs : de Lahoffe expédia les restes de sa victime en gare de Valognes; Eyraud et Gabrielle Bompard se rendirent célèbres par l'exploit qu'on connaît, et plus récemment le sinistre Soleilland porta la consigne de la gare de l'Est un colis contenant le corps de sa petite victime.

» L'immersion est le plus simple et aussi probablement le plus ancien moyen employé par les assassins. Qui ne se rappelle le meurtre de Fualdès, assassiné dans une maison de la rue des Hebdomadies, à Rodez, puis roulé dans une couverture et jeté dans l'Aveyron ?

» Plus près de nous, voici Gabrielle Fenayrou immergeant le corps d'Aubert après l'avoir entouré de tuyaux de plomb; Voignier, jetant la petite Néat dans la canal de La Villette; Béraud, brouettant sa victime aux étangs de Saclay — et combien d'autres !

» Quant aux dépeceurs, c'est en général la peur plus que le raffinement de cruauté qui les pousse à couper en morceaux le corps de leurs victimes. Le premier d'entre eux fut un nommé L'Huissier, qui en 1835 tua la veuve Bijon, tenancière de l'estaminet de la « Grosse Pipe », à la Halle-aux-

DÉPÊCHES DE LA NUIT DERNIÈRE

Wrangel défait deux armées bolchevistes

Plus de 4,000 prisonniers. - L'ennemi est poursuivi

Paris, 5 août. — Un télégramme du quartier général de l'armée russe du général Wrangel, qui combat au sud de la Russie, annonce que les combats acharnés qui se sont déroulés le 30 juillet au front nord-est se sont terminés par un succès décisif.

Prenant l'offensive dans la région de Tolmak, les troupes de Wrangel ont complètement défait la 42e division soviétiste. Dans cette région, elles ont pénétré à l'arrière des forces ennemies et débouché vers Simitnovka. Le reste des unités ennemies se retire vers Kronskie-Rastroki.

Le communiqué du général Wrangel ajoute :

« Nous avons capturé quatre trains blindés, les trains Trotzki, Bolchvik, Krasno, Armeietz, et le train n. 30, tous armés de canons de quatre pouces et de mitrailleuses.

Nous avons également pris trois autres trains et plus de 300 prisonniers, trois canons de campagne, quatorze mitrailleuses et autre matériel de guerre.

» Dans la région d'Oriekhof, notre cavalerie, soutenue par l'infanterie et les troupes du génie, a défait les 2e et 24e divisions de cavalerie rouge.

» L'ennemi se retire en toute hâte vers le nord. La poursuite continue. Nous nous sommes emparés de sept canons dont quatre avec leur train complet, ainsi qu'une grande quantité de matériel de guerre et de prisonniers. »

Un autre communiqué du 4 août dit :

« La deuxième tentative faite par les rouges en vue d'arrêter le développement de nos succès s'est terminée par leur complète débâcle. Ayant amené des troupes du front polonais et du front du Caucase, l'ennemi a concentré contre nous, au milieu de juillet, une armée de cavalerie composée de quatre divisions avec l'intention de nous porter un coup décisif en coopération avec la 13e armée rouge, qui avait été reconstituée après la défaite que nous lui infligeâmes au mois de juin.

» Après des combats acharnés qui ont duré huit jours, les deux armées ennemies ont été complètement défaites. Nous avons fait plus de 4,000 prisonniers, pris trente-neuf canons, cent cinquante mitrailleuses, quatre trains blindés, six automobiles blindées et de grandes réserves de matériel de guerre. La poursuite de l'ennemi, dont les forces sont complètement désorganisées, continue.

» A la suite de nos derniers succès, le nombre des transfuges de l'armée rouge augmente rapidement.

» Selon des nouvelles du Caucase, de l'Ukraine et du bassin du Don, des insurrections ont éclaté contre le pouvoir des Soviets. »

La guerre russo-polonaise

Les bolcheviks avancent toujours

Zurich, 5 août. — Un radio de Moscou transmet le communiqué suivant :

« Nous avons occupé les villes de Lomza et de Mazoweck, la station de Chapetevo et plusieurs autres points.

» A l'ouest, nos troupes, après de violents combats, ont occupé Cohanovec et ont atteint le Bug. A l'embouchure de la rivière, dans la direction de Sodlec, nous avons brisé la résistance de l'ennemi.

» Dans les régions de Tarnopol et de Tchertkew, nous refoulons les Polonais. »

Le gouvernement polonais hésite à reprendre les pourparlers

Varsovie, 5 août. — Le gouvernement polonais hésite beaucoup à entreprendre encore des pourparlers. Il constate que les bolcheviks ont systématiquement cherché à gagner du temps, afin de continuer leurs opérations militaires et révolutionnaires, et que leur duplicité, surabondamment démontrée, ne permet guère d'espérer la paix. Le gouvernement polonais ne se dissimule pas la gravité de la situation, puisqu'il envisage la nécessité éventuelle d'évacuer Varsovie, mais il a l'impression bien nette que les négociations des bolcheviks sont un leurre.

L'armée rouge est mal vêtue, mais sa discipline est de fer

Berlin, 5 août. — Le correspondant d'un journal de Berlin qui visita ces jours derniers l'armée rouge qui marche en ce moment sur Varsovie, en fait la description suivante :

« On m'avait dit à mon départ que l'armée russe était une armée de déguenillés. Je ne m'attendais pourtant pas à trouver les légendaires « chevaliers de Budienny », qui passèrent comme la foudre de la Crimée à Kiev et de Kiev à Grodno en si piteux état. Tel cavalier est en civil, tel autre en uniforme. J'ai pu voir des chapeaux ronds, des bonnets de peau de mouton, des « cronstadts », des chapeaux mous. Pêle-mêle m'apparurent des vêtements de fourrure tels qu'en portent les juifs, des uniformes anglais, russes, voire polonais. Seule l'étoile rouge paraît uniformément sur ces haillons disparates, car tous ces vêtements étaient en haillons.

» Quant aux petits chevaux cosaques, ils disparaissaient presque sous une couche de boue pas brossée depuis des centaines de verstes. Par contre, les fusils et les munitions étaient en abondance. Les officiers, eux, étaient bien vêtus et portaient tous l'uniforme. Ils étaient flanqués de commissaires qui sans cesse les épiaient et avaient sur eux des droits Une discipline de fer prévaut dans cette armée. »

La question du Dodécanèse reste toujours en suspens

Paris, 5 août. — Certaines difficultés relatives au sort futur de Rhodes et aux avantages que l'Italie voudrait obtenir à Smyrne retardant plus qu'on ne l'avait supposé l'accord italo-grec qui doit être conclu à propos du Dodécanèse, on ne sait pas exactement à quelle date elles pourront être levées.

M. Venizelos se trouve actuellement à Londres. Les dispositions manifestées jusqu'ici par le gouvernement britannique font penser que la conclusion de l'accord italo-grec devra précéder la signature du traité turc et de « l'accord tri-partie » (Angleterre, France, Italie), qui doit être signé en même temps pour la délimitation des zones. (Il paraît naturel de supposer que la France et la Grande-Bretagne obtiendront à Smyrne des droits commerciaux, scolaires, etc., etc., entièrement identiques à ceux qui seraient attribués à l'Italie.)

Nous aurons du pétrole et nous ne le paierons pas trop cher

Paris, 5 août. — Le Comité général du pétrole vient de se réunir pour la première fois depuis l'entrée en fonctions du nouveau commissaire général aux essences, M. Laurent Eynac.

Le comité a établi les programmes d'importation d'essence et de pétrole pour le deuxième semestre 1920, et constaté que toutes les mesures étaient prises pour faire face aux besoins de la population pendant l'hiver pour son chauffage et son éclairage. Il a approuvé les mesures prises par le commissariat général pour assurer aux agriculteurs, aux médecins et aux vétérinaires une priorité efficace de distribution.

Les prix de vente en gros des essences et pétroles ont été fixés à partir du 1er août. Ces prix, qui vont paraître incessamment au « Journal officiel », comprendront les nouveaux droits récemment votés par le Parlement, mais ne subiront qu'une très ainie majoration de l'Etat qui a pu réaliser des marchés avantageux par suite de la baisse du change.

Les incendies de forêts

Gap, 5 août. — Une immense forêt de sapins, dite forêt de Poligny, située sur le territoire de la commune de Saint-Bonnet-en-Champsaur est en flammes depuis midi.

LA VIE SPORTIVE

Courses à Boulogne

Résultats du jeudi 5 août.

PRIX DU GOUVERNEMENT, 2,000 fr., 2,000 mètres.
1. Créduleu (Gauthier), ... G. 61 50 137 50
2. Mirlitantermant, ... P. 18 50 32 »
2. Rustling (Swann) à M. Davison... P. 30 » 35 50
3. Izelle (Sembiat), à M. A. Letellier. P. 10 50 [illegible]
Non placés : Lesaca ((Doumen), Lutèce-IV (Cadilla), Fleurs-Rose-Pâle (Le Cannon), Ambroisie (Prior), Cadridjs (Aillaud), Fribourette (L. Bara), Sacrifice (A. Woodland). — 2 long., 1 tête.

PRIX DU GOLF, 2,500 francs, 900 mètres.
1. Grypheé (L. Bara) ..... P. 61 » 36 50
2. M. Pierre Lainé ..... P. 17 » 11 »
2. Sérémits (Lamoure), à M. Kédéchian ..... P. 8 » 7 »
3. Rasoir (E. Gauthier, à M. P. Vigneron. — Non placé : Santiago-II (A. Woodland) — 2 long., 2 long.

PRIX PRINCIPAL DE LA SOCIETE SPORTIVE, 6,000 francs, 1,300 mètres.
1. Labourieur (L. Bara, à M. Letellier. G. 17 » 13 50
2. Merry-Mischief (A. Woodland)., à M. Walker: 3. Cloche-d'Or (Prior), à M. H. Count.

GRAND PRIX DE BOULOGNE (handicap), 10,000 fr., 2,500 mètres.
1. La Néva (A. Woodland), à M. Sherwod ..... G. 17 50 18 50
2. Lady-Gray (Lamoure), à M. E. Watkins: 3. Deepdale (Rovella), à M. V. Semaine.

PREMIER PRIX DE LA SOCIETE D'ENCOURAGEMENT (hors série) 4,000 francs, 2,400 mètres.
1. Sailly-Saillisel (A Woodland), à M. Harry-Davison ..... G. 7 50 7 50
2. Evora (Bernard) à M. Vigneron; 3. Querelleur-III (Sembiat) à M. Barbirati. — 5 long., loin.

PRIX DES HOTELIERS ET RESTAURATEURS, 2,500 francs, 2,200 mètres.
1. Rustling (Woodland), ... G. 26 50 30 50
2. M. Harry Davison ..... P. 14 » 13 »
1. La-Belle-Hélène-II (Lamoure), à M. Pitoeff ..... P. 8 50 8 50
3. La-Consulta (Bara). — Non placés : Extra (Gauthier), Prestance (Sembiat), Fanny-III (M. Gauthier). — Cinq longueurs, deux longueurs.

Courses à Vichy

Voici les résultats du jeudi 5 août.

PRIX DE L'HOTE DU PARC, 4,000 francs, 1,000 mètres.
1. RULE-BRITANNIA (Atkinson) — G. 19 » 9 »
2. M. Pierre Thomas ..... P. 11 50 7 50
2. BALADE (Lasard) au comte de Saint-Phale ..... P. 12 50 7 50
3. La-Scarpe-II (Gaudinet) à M. V. Boyer. — Non placés : Grasconillet (Gouplet), Etoile-XI (Trambrouze), Galopin VII (E. Allemand), Canada (Bouchet). — Encolure, 1 long. 1/2.

PRIX DU COMMERCE (handicap), 5,000 francs, 1,800 mètres.
1. Far-West (Atkinson), ... G. 40 50 10 50
à M. Pierre Thomas ..... P. 14 50 9 50
2. Serpenteau-II (Gaudinet), à M. le comte d'Ecquevilly-Montmorel ..... P. 38 » 18 »
3. Isle-of-Wight (B. Johnson). — Non placés : Quinola-III (Lemaire), tombé; Harvard (Liddiard), Friandise (Meunier), Chadec (E. Allemand), arrêté. — 6 long., 4 tête.

PRIX DES LIONS (gentlemen), 5,000 fr., 1,800 mètres.
1. Charaille (M. A. Fould) ..... G. 253 » 87 50
à M. Achille Fould ..... P. 29 » 8 »
2. Lavoisier (M. Tinel), à M. J. Lieux. P. 14 50 6 50
3. La Biètre (A. Balas), à M. d'Estournel ..... P. 17 » 10 »
Non placés : Cerfol-Prince (M. de Rivoire), Rainwater baron de Nexon), Foscarini (M. Bézard), Fait-du-Prince (M. Chauvard), Vieux-Gott-Boche (M. Nourrissat), tombé. — 1 long., 1 long. 1/2.

PRIX DES CHEMINS DE FER (haies, mixte, gentlemen et jockeys), 3,000 francs, 3,000 mètres.
1. Mademoiselle-Chulo (Lamy), à M. André Bézard ..... G. 24 » 10 »
2. Grandcourt (M Trumrouze), à M. Darcon; 3. Grésillera (Gandinet), à M. Darcon. — 6 long., 6 long.

STEEPLE-CHASE MILITAIRE (2e série), 1,100 francs, 6,500 mètres.
1. Bridoison (M. Lartigaut), à M. Gouvernet ..... G. 21 50 12 50
2. Tinto (M. Brunier), à M. Gilly; 3. Marguerite-VI (propriétaire), à M. Clamaron. — 8 long., loin.

Courses à Lisieux

Résultats du jeudi 5 août.

PRIX DE LA VILLE DE LISIEUX (à réclamer), 3,000 francs, 2,000 mètres.
1. GLOTTIS (G Thomas), ... G. 46 » 13 50
à M. Albert Botton ..... P. 12 50 5 »
2. POPULARITY (Mac Gee), à M. Defeyer ..... P. 11 50 5 50
3. Courent-Amale (O'Neill), à M. Beltin-Bertin. — Non placés : Amy-II (Sharpe). — 4 long., 3 long.

Glottis (Dorrit et Glossop) est entraîné par Botten.

PRIX DU CASINO DE DEAUVILLE, 5,000 francs, 800 mètres.
1. Erdaraz (Garner), ... G. 39 » 18 50
à M. Jean Arditi ..... P. 18 50 13 50
2. CALLIDICS (Sharpe) à M. Cottevieille ..... P. 17 » 9 »
3. Pergola (O'Neill), à M. J. Rutgers-Le Roy. — Non placés : La Ferrandière (Mac Gee), Angicèle (Jennings), Presba-II (G. Thomas), Sundschall (M. Allemand). — 2 long., 1 long. 1/2. — Erdaraz (Amant-de-Cœur et Vraie-Basque) est entraîné par Brown.

PRIX DE LA SOCIETE DES COURSES, 10,000 francs, 2,400 mètres.
1. MAILLY (Sharpe), à M. J. Stern. G. 12 50 6 »
2. Mrs-Tittle-Mouse (Mac Gee), au baron E. de Rothschild. — 4 long. — Mailly (Gorgos et Milo) est entraîné par Newton.

PRIX DE LA SOCIETE DES STEEPLE-CHASES (steeple), 3,000 francs 3,400 mètres.
1. USATOVO (Mac Gee), à Mlle A. Van de Well ..... G. 16 » 7 50
2. Manka (Frühinholtz), à M. Pierre Gillon; 3. Glorondo (O'Neill), au duc Decazes. — 3 long., 1 long. — Usatovo (Loriot et Old-Bagi est entraîné par de Montal.

PRIX DE LA SOCIETE DES STEEPLE-CHASES (steeple, 4e série), 3,000 francs, 3,400 mètres.
1. PRINCESSE-MAFALDA (Thibault), à M. Jean Arditi ..... G. 13 » 6 50

Non placé : Roumanie-II (Legrand), tombé. — Loin.

Courses de Pons

Dimanche 15 août, à 14 h. 30

Prix de la Ville (trot monté ou attelé), 500 fr., dont 400 fr. offerts par la Ville et 100 fr. par la Compagnie des Chemins de fer de l'Etat.

Engagements jusqu'au 13 août, chez M. Fernand Belloteau, président du comité des courses à Pons.

Prix de la Société d'Encouragement (hors série), 1,300 fr., dont 1,000 fr. offerts par la Société d'Encouragement pour l'amélioration des races de chevaux en France.

Engagements clos.

Grand-Prix de Pisany (galop), 2,000 fr., dont 80 fr. offerts par les Chemins de fer Economiques des Charentes.

Engagements clos

Prix du gouvernement de la République (au trot monté), 1,500 fr., dont 600 fr. offerts par le ministère de l'agriculture; 300 fr. offerts par la Société d'Encouragement pour l'amélioration du cheval français de demi-sang; 600 fr. offerts par la Société hippique de Pons.

Engagements pour cette course jusqu'au 11 août, chez M. Fernand Belloteau président du comité des courses, à Pons

Code et règlement de la Société d'Encouragement pour l'amélioration du cheval français de demi-sang

Prix d'Autcuil (course de haies), 500 fr., dont 500 fr. offerts par la Société d'Encouragement.

Steeple-Chases de France; 500 francs offerts par la Société hippique de Pons. Distance, 3,600 mètres envir.

Engagements jusqu'au 10 août, rue Treilhard, Paris.

MOTOCYCLISME

LA COURSE PARIS-ANVERS

Anvers, 5 août. — La course de motocyclette dont la dernière étape se disputait aujourd'hui sur le parcours Paris-Anvers, a été forcée contrariée par le mauvais temps, ce qui a occasionné de grands retards.

Voici le classement :

Ier, Malvesi, en 21 h. 12' 18" 1/5; 2e, Loretti, en 21 h. 15' 52" 2/5; 3e, Morabito, en 21 h. 38' 32" 2/5; 4e, Del Sorto, en 21 h. 41' 49" 4/5.

LES CRITERIUMS DE LA ROUTE

LA COURSE CYCLISTE Bordeaux-Paris et retour

(1,200 kilomètres)

organisée par l'" Echo des Sports " sous le patronage et avec le concours de la " Petite Gironde "

13, 14 et 15 AOUT 1920

Arrivée au Stadium de Bordeaux

Comme nous le laissions prévoir hier, Thys ne prendra pas le départ du critérium de la route; c'est le champion de France des 100 kilomètres, Jean Alavoine, qui prendra à sa place le numéro 1 des engagés.

Notre concitoyen Louis Luguet engagé en même temps que Alavoine, prendra le numéro 5 à la place de Deruyter.

Les engagements affluent toujours en grand nombre dans les deux catégories « as » et « aiglons », et s'élevait jeudi à midi à 47 pour la première catégorie (28 vitesse et 19 touristes routiers) et à 120 pour la deuxième (39 professionnels et 61 amateurs).

Ces chiffres, qui dispensent de tous commentaires — et ce n'est pas fini ! — font espérer un succès formidable.

VELODROME DU PARC

La grande poule des stayers de dimanche se disputera comme suit : 1. Marcel Beylac contre René Apouey; 2. Delbos contre Massal; 3. Vainqueur de la première manche contre vainqueur de la deuxième. Cette poule, essentiellement sportive, doit obtenir le plus éclatant succès, les matcheurs étant très près l'un de l'autre. Le challenge national, vitesse, une course-scratch, avec 20 partants, une course de primes et une course de tandems l'encadreront. En résumé, magnifique journée, qui doit attirer au Parc tous les fervents de beau sport.

GRAND-PRIX FARET

Comme les années précédentes, la maison Faret a donné aux Cyclistes Girondins le soin de l'organisation de son Grand-Prix classique qui, cette année, sera courus le dimanche 5 septembre, sur le parcours Bordeaux-Arcachon.

Cette épreuve, disputée sous les règlements de l'U. V. F., est ouverte à tous les amateurs de la région, qui seront divisés en quatre groupes : licenciés de 1re catégorie, licenciés de la 2e catégorie, les débutants et vétérans (amateurs âgés de plus de 35 ans).

1,500 fr. de prix plus quelques prix spéciaux seront mis en compétition parmi les concurrents et le 1er prix de chacune des 4 catégories sera de 100 fr.

Nous reviendrons sur cette très intéressante manifestation.

BOXE

LA REUNION DU C. A. RING BORDELAIS

Cette réunion, organisée à Cenon, obtint un réel succès. Sept combats, tous disputés, donnèrent entière satisfaction au nombreux public venu à l'appel du Cercle Athlétique Ring Bordelais. En voici les résultats :

Laville (C. S.), bat Penou (C. A. R. B.), disqualifié au troisième round.

Belloc (C. A. R. B.), est vainqueur de Cassan (C. S.). Pilafort (C. S.), est vainqueur de Queyreix (C. A. R. B.).

Levrat (C. S.), bat Tobias (C. A. R. B.).

Fournet (C. A. R. B.) et Gazan (C. S.), font match nul en 10 rounds.

Le combat en 6 rounds pour le titre de champion du C. A. R. B. (poids léger) entre Labonne et Barrot, se termine par la victoire de Labonne.

LES JEUX OLYMPIQUES

LE DEPART DES ATHLETES FRANÇAIS

Paris, 5 août. — La plus grande partie du team athlétique français est partie hier soir de Paris pour Anvers, où elle va parfaire son entraînement sur la piste du Stadium olympique.

Tous les militaires sélectionnés et 14 athlètes civils, en tout 42 représentants athlétiques, ont effectué le déplacement. Le restant du team partira mercredi prochain.

Les Sud-Africains, les Italiens, les Danois, les Anglais, sont déjà arrivés à Anvers, où ils s'entraînent journellement. L'arrivée des Américains est annoncée pour demain, celle des Suédois pour mardi prochain.

BORDEAUX

Légion d'honneur

Est, à titre posthume, nommé dans la Légion d'honneur, au grade de chevalier, le capitaine Henri Bonnet, du 9e d'infanterie, mort pour la France : « Officier d'une modestie égale à son sang-froid et à sa bravoure. Après avoir entraîné brillamment sa compagnie à l'attaque des tranchées allemandes, a été tué le 17 avril 1917 au moment où il parcourait la première ligne de combat pour préparer les hommes à repousser une contre-attaque ennemie. A été cité. »

Ancien élève de l'école primaire supérieure de Bordeaux, de l'Ecole normale de la Gironde, de l'Ecole normale supérieure de Saint-Cloud, le capitaine Henri Bonnet était professeur de lettres à l'Ecole normale des Basses-Pyrénées à la mobilisation, qui l'appela comme lieutenant au 9e d'infanterie.

Consulat du Chili

Pendant l'absence de M. Hector Briones Luco, consul du Chili à Bordeaux, en congé pour le Chili, M. José Ducaud, vice-consul-chancelier, est chargé de la gérance du consulat.

Mutilés et réformés

La grosse majorité des mutilés et réformés ignorent encore les bienfaits qu'ils peuvent retirer des législations diverses votées en leur faveur en s'adressant à leur organisme officiel, qui est le comité départemental d'assistance aux mutilés, réformés et veuves de la guerre.

Le rôle dévolu à ce comité est de veiller sur les intérêts des invalides de la guerre dans toutes les circonstances où l'invalide a besoin d'être aidé, soit pour son appareillage, soit pour son apprentissage, soit pour placement, soit pour son installation, etc.

A cet effet, il possède des crédits lui permettant d'accorder des prêts d'honneur variant de 500 à 2,000 fr., des allocations d'apprentissage, des allocations aux familles des tuberculeux ou autres invalides hospitalisés, des secours divers, etc.

Invalides de la guerre, n'hésitez pas à vous y adresser; vous y serez fraternellement reçus par des mutilés comme vous, et n'ayez pas peur d'y exposer franchement vos besoins, d'y formuler sans crainte vos désirs et même vos récriminations.

Sachez que tout le possible sera fait pour donner satisfaction.

Sachez également que ce service administratif se chargera dans la plupart des cas d'établir votre dossier ou de faire suivre votre demande en l'appuyant.

En un mot, le comité départemental vous accordera l'aide matérielle ou l'appui moral dont vous aurez besoin.

Bureaux ouverts tous les jours, 14, rue Margaux, de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures.

Les accidents

Un employé à la gare de Gazinet, M. Jean Forsans, âgé de trente-quatre ans, est tombé, mercredi, sur le tampon d'un wagon. Il a été assez grièvement blessé à la tête et sur diverses parties du corps.

— Jeudi matin, vers sept heures, un manœuvre au service de M. Baronnet, quai de Bacalan, M. Pierre Vallée, demeurant 63, rue du Château-d'Eau, a eu la jambe gauche écrasée par une traverse de chemin de fer. Cet accident s'est produit au bassin numéro 1, poste 14. La victime a été transportée à l'hôpital Saint-André dans un état assez grave.

— Un autre manœuvre, M. Timottée Damaschneff, âgé de vingt-sept ans, employé chez M. Tissot, à Bègles, a été pris entre deux tampons, gare Saint-Jean, dans l'atelier des machines. Sérieusement blessé, il a été admis à l'hôpital, salle 16.

— Enfin, à la suite d'une collision quai de Bacalan entre une charrette qu'il conduisait et un camion, le Sénégalais Kisma Kente a été contusionné en différentes parties du corps.

Le pillage des camps américains

Deux arrestations à Bassens

La gendarmerie de Bassens a arrêté deux Grecs, Michel P... et Nicolas A..., sous l'inculpation de vols de vêtements commis à l'ancien camp américain de Bassens. C'est dans le tramway de Beychac que les voleurs ont été surpris. Ils étaient porteurs d'un ballot de vêtements qu'ils allaient vendre à un brocanteur.

Ils avaient d'ailleurs déjà volé diverses marchandises et faisaient partie d'une bande, dont trois autres affiliés n'ont pu encore être arrêtés.

Cochers, appliquez le tarif !

Pour conduire une dame du quai des Chartrons à la gare du Midi, un cocher réclama 12 francs. Le prix ayant paru excessif à sa cliente, celle-ci appela le gardien de la paix Orève. Sous menace de procès-verbal, celui-ci enjoignit au cocher de faire la course au prix fixé par le tarif, soit 5 francs et 1 fr. 50 pour le colis. Et le cocher, qui fut en outre, pour son indélicatesse, privé de pourboire, dut s'exécuter.

Agression place Gambetta

Vers minuit, mercredi soir, les gardiens de la paix Nogué et Grillon, de service place Gambetta, entendirent des cris de : « A l'assassin ! » venant du côté de la rue Porte-Dijeaux. Ils y coururent aussitôt, aperçurent deux individus qui s'enfuyaient, et, après quelques minutes de poursuite, parvinrent à les rattraper. Ces deux individus, Oscar G..., jardinier à La Teste, et Gaston B..., manœuvre, venaient de frapper violemment le jeune Paul Arebeyre, dix-huit ans, garçon de café, avec lequel ils avaient eu une discussion. Ils ont été écroués sous l'inculpation de coups et blessures.

La « tiape » est prohibée

Des agents ont conduit mercredi au poste du pont plusieurs individus suspects qui s'amusaient à jouer à la « tiape », quai des Salinières. Cinq d'entre eux furent relâchés après examen de leur situation. Mais procès-verbal a été dressé à l'un d'eux, le Marocain Meyer-Benahim, qui a reconnu avoir gagné 15 francs à la « tiape ». Les règlements défendent, en effet, de jouer de l'argent sur la voie publique.

Erratum

Dans la dernière liste des aspirantes au brevet simple nous avons publié le nom de Mlle Debano, c'est Debans qu'il fallait lire.

VERMOUTH **BOB**, apéritif français.

ONDULATIONS, COIFFURES ARTISTIQUES POUR PHOTO. — Allez chez HENRY, vous y trouverez les meilleurs artistes. On ne prend pas de rendez-vous. — HENRY, 46, CHAPEAU-ROUGE.

Au Palais

ROULEMENT DES CHAMBRES

Voici la composition des chambres de la cour d'appel pour l'année judiciaire 1920-1921 :

Première chambre : M. Cumenge, premier président; M. Dubois de Lhermon, président; MM. Méric, Cambecèdes, Meyssent, Saillard et Séverin, conseillers; M. Mettas, avocat général; M. Besson, greffier.

Deuxième chambre : M. David, président; MM. Pascaud, Cambours, Torchut, Bruneaud, Delthil, conseillers; MM. Lamothe et Dalesme, substituts du procureur général; M. Surget, greffier.

Troisième chambre (mises en accusation) : M. Gisbert, président; MM. Courrèges et Laussucq, conseillers; M. Génisset, greffier.

Quatrième chambre : M. Gisbert, président; MM. Desbats, Chavoix, Courrèges et Laussucq, conseillers; M. Baraduc, avocat général; M. Courtiaux, greffier.

Procureur général, M. Maxwell; greffier en chef, M. Dumora.

A l'instruction

LES PILLEURS DE TRAINS

M. le juge Giraud a fait subir le premier interrogatoire de rond aux dix individus arrêtés pour d'innombrables vols commis dans les trains de la Compagnie du Midi au ralentissement de la rampe de Pessac. Presque tous se sont décidés à faire des aveux complets et à fournir des indications qui vont amener de nouvelles arrestations. En effet, pour ne citer qu'une de ces indications, il est révélé que dès que les marchandises jetées à bas d'un train avaient été apportées au domicile des deux chefs de bande, les colis étaient éventrés et leur contenu mis en petits paquets par des complices qui allaient ensuite les expédier comme colis-postaux à l'adresse de receleurs. Une véritable administration de « départ » où « d'expédition » était organisée chez les pilleurs de trains où on a pu saisir néanmoins pour 80,000 francs environ de marchandises non encore « transférées » aux receleurs attitrés. Deux seulement de ces receleurs sont arrêtés à l'heure actuelle; des mandats d'arrêt sont délivrés contre les autres.

Informations

Ecole primaire supérieure de garçons

Nous relevons dans la liste des admissibles au concours des arts et métiers les noms de six élèves de l'école primaire supérieure de Bordeaux (sur 9 présentés) : Louis Auriol, Raymond Barbière, Robert Berthoumieu, André Larriau, Jules Mansencaud, René Roulet.

Société pour l'extinction de la mendicité dans Bordeaux

Le 31 juillet 1920, les Etablissements de la Société hospitalisaient 390 indigents des deux sexes, ce qui porte les journées d'hospitalisation de l'année 1920 à 72,065.

Nota. — La Société serait reconnaissante aux personnes qui voudraient bien lui consentir des dons en nature (vêtements, lingerie, chaussures, denrées, comestibles, bois de chauffage, ouvrages de lecture, journaux illustrés, etc.). Le directeur les fera prendre à domicile sur l'avis qui lui en sera donné.

Communications

ANCIENS MILITAIRES

ASSOCIATION AMICALE DES REFORMES DE GUERRE DE LA GIRONDE. — Le bureau invite tous les membres adhérents, ainsi que les membres honoraires et donateurs, à bien vouloir assister au tirage de la tombola qui aura lieu dimanche, 15 courant, à partir de 8 août courant, à 14 h. 30. Pendant le tirage, grand bal offert par la direction. Prière de retirer les cartes d'entrée chez M. Lescalle, vice-président, 19, cours Clémenceau, à Bordeaux, et d'assister à la réunion au secrétariat, 14, rue Lacornée, pour le reglement des billets de tombola, le samedi 7 août, à 20 h. 30. Toute personne possédant des billets de tombola, aura droit à l'entrée gratuite dans le jardin de l'Alhambra.

ASSOCIATION NATIONALE DES OFFICIERS RETRAITES. — Les officiers retraités pour ancienneté de service avant le 2 août 1920 qui n'ont pas repris du service pendant la guerre, et ceux retraités pendant la durée de la guerre et auxquels la recette des finances a refusé de prendre le titre de pension sous prétexte que leur nom ne figurait pas sur la liste envoyée par le ministre des finances, sont invités à envoyer au lieutenant-colonel Drouin, président de l'A. N. O. R., 75, rue Lesprey, leurs nom et prénoms, date de la mise à la retraite, numéro du certificat d'inscription et numéro d'ordre du décret, montant de la retraite. Des démarches seront faites auprès du ministère pour obtenir la solution. Le président du groupe de l'A. N. O. R. recevra les noms des officiers ne faisant pas partie de son groupe.

ASSOCIATION DES PRISONNIERS DE GUERRE (familles des disparus et des morts en captivité). — Assemblée générale dimanche 8 courant, à 9 h. 30, Athénée municipal. Présence obligatoire sous peine de 10 francs. Paiement des cotisations en retard à partir de 9 heures.

SOCIETE FRATERNELLE DES ANCIENS MILITAIRES LIBERES ET ANCIENS COMBATTANTS. — Paiement mensuel des cotisations dimanche 8 août, au siège du Syndicat, 2, rue des Ayres, de 9 heures à 4 heures. Les blessés, mutilés et autres combattants qui désireraient tous renseignements, peuvent s'adresser à jour et à heure ci-dessus au siège de la Société.

ASSOCIATIONS DIVERSES

UNION DES MERES, VEUVES ET ORPHELINS DES MORTS POUR LA PATRIE. — Assemblée générale le dimanche 8 août, à 15 heures, à l'Athénée municipal. Présence des sociétaires indispensable.

FETES DE QUARTIERS

FETES DU QUARTIER QUINTIN. — La Société des fêtes du Quartier Quintin, quartier se reforme à l'assemblée générale qui aura lieu le samedi 7 courant, au siège social, chemin de Pessac, 101, à neuf heures du soir.

Chronique Théâtrale

CASINO DES QUINCONCES

Le célèbre chanteur Mayol fait des salles combles chaque soir. Ce talentueux artiste, qui fera ses adieux dimanche soir, ne partira pas cependant pour deux jours. Afin de plaire au public dont il est l'idole, il chantera de nombreuses chansons de son ancien répertoire. La merveilleuse troupe « Ah ! bien, dansons ! » poursuit sa carrière de succès. Il est prudent de louer ses places pour les derniers galas de Mayol. Service de trams à la sortie. Tous les jours, de 5 à 7, Concert-Promenade. Entrée : 1 franc.

ALHAMBRA-THEATRE

Samedi soir, réouverture avec un programme sensationnel. Sur la scène « The Bouh and Sens » et les célèbres « Nors Bert Ty's », de l'Empire de Londres.

A l'écran, le très beau film « Madame la Duchesse ».

ALCAZAR

Samedi 7 et dimanche 8 août, trois représentations avec « les Misérables » (3e et 4e époque). En intermède, Liane Morelly, chanteuse à voix, de la Scala de Paris, et les Motys, jongleurs comiques et sérieux de l'Empire-Palace de Londres.

THEATRE GIRONDIN (chemin de Pessac)

Samedi : « Le Ruisseau ». Impéria. Grande attraction.

La première alimentation est comme la première éducation : elle forme les hommes. Pour faire d'un bébé un homme fort et solide, il faut le nourrir dès son 8e mois avec la **Farine phosphatée Larousse.** Toutes Phies.

DES ARTISTES PARISIENS ont imaginé mille petits joyaux fantaisistes pour la parure féminine : colliers, bracelets, bagues, broches, pendentifs, épingles de coiffure, garnitures de toilette, etc... Vous en trouverez le plus bel assortiment pour cadeaux de Sainte-Marie, à la Parfumerie J. DAVER (Salons COMŒDIA)

SPECTACLES du 6 août

CASINO DES QUINCONCES. — A 5 h., concert-promenade; à 8 h. 30, « Eh bien ! dansons ! » revue, avec Mayol.
ALHAMBRA-DANC. — Apéritif-conc., Bal gala.
SKATING-PALACE. — 8 h. 30: Patinage et bal.

LIQUEUR **CORDIAL-MÉDOC**

Les Etablissements G. THÉNOT
49, rue Sainte-Catherine, et succursales
informent le public que toutes leurs boucheries seront ouvertes comme par le passé le dimanche matin et le lundi à partir du 8 cr.

POUDRE de BEAUTÉ **LYSORINE** Donne un teint merveilleux

AMEUBLEMENTS TENTURES LITERIE
C.-F. PLAZANET, 17-18, place Pey-Berland — BORDEAUX —
Usine électrique : 109, rue d'Ornano.

ÉTAT CIVIL

DÉCES du 5 août

Raymond Enguehard, 22 ans, rue de Bègles, 361. Louis Cholet, 73 ans, rue Prunier, 56.

CONVOI FUNÈBRE M. et Mme J. Chalancon et leurs enfants, M. R. Chalancon, M et Mme F. Benoit, M. et Mme L. Chalancon et leur fils, les familles Chambat, Dury, Chalancon et Montvenoux prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

Mme veuve C. CHALANCON,

leur mère, belle-mère, grand'mère, tante et belle-sœur, qui auront lieu le **samedi 7 août**, en l'église Saint-Bruno.

On se réunira à la salle d'attente de cette paroisse à huit heures et demie, d'où le convoi funèbre partira à neuf heures

Pompes fun. municip., 11-13, rue de Belfort.

CONVOI FUNÈBRE Mme veuve Cazeautet, Mlle Cazautet, M. et Mme Ducourneau, les familles Baillou et Daney prient leurs amis et connaissances d'assister aux obsèques de

M. Victor CAZEAUTET,

leur époux, frère, beau-frère et oncle, qui auront lieu le **samedi 7 courant**, à dix heures, dans l'église de Gujan-Mestras.

CONVOI FUNÈBRE M. et Mme J. Avanture et leurs enfants, les familles Avanture, Labadens, Forticher et Léonardon prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

Mme veuve Jean AVANTURE,

leur mère, grand'mère, belle-sœur et tante, qui auront lieu le **samedi 7 août**, en l'église Sainte-Eulalie.

On se réunira à la maison mortuaire, 23, place Sainte-Eulalie, à huit heures et demie, d'où le convoi funèbre partira à neuf heures.

Il ne sera pas fait d'autres invitations.

Pompes fun. municip., 11-13, rue de Belfort.

LE **Mandarin**
A BASE DE MANDARINES
Mandarines, Oranges fraîches, Plantes amères salutaires.
PRÉFÉRÉ AUX AMERS & BITTERS
Mandarin

Tirages financiers

DU 5 AOUT

OBLIGATIONS COMMUNALES 1879

Le numéro 145,391 gagne 100,000 fr.
Le numéro 124,752 gagne 25,000 fr.
Les six numéros suivants gagnent chacun 5,000 fr. :
345,039 727,166 873,315 877,799 939,549 954,242
Les quarante-cinq numéros suivants gagnent chacun 1,000 fr :
20,647 67,943 75,122 91,677 190,705 215,564 252,463 258,755 281,529 288,376 324,875 335,502 399,754 404,503 411,279 421,691 428,097 450,029 471,839 506,761 510,362 537,770 552,990 554,710 576,266 601,218 605,279 624,240 636,694 687,475 697,040 713,095 776,750 790,255 793,283 831,476 866,573 871,282 874,624 888,287 900,533 925,610 946,582 964,458 971,012

COMMUNALES 1880

Le numéro 801,416 gagne 100,000 fr.
Le numéro 283,004 gagne 25,000 fr.
Les six numéros suivants gagnent chacun 5,000 fr. :
147,798 237